

LE SNESUP-FSU APPELLE À NE PAS PARTICIPER À L'ORGANISATION ET À LA MISE EN PLACE DE LA SÉLECTION

La loi sur la sélection en licence portée par la ministre Frédérique Vidal n'a pas encore été adoptée par la représentation parlementaire, qui commence sa première lecture et qui la votera définitivement au mieux en février ou mars. Or, les universités et les lycées ont déjà commencé à la mettre en œuvre, comme si le projet avait déjà force de loi, comme si nul amendement n'avait pu être apporté au cours de la discussion parlementaire. Non content de chercher à imposer une réforme sous le coup d'une urgence largement construite sur des fausses évidences (cf. <http://www.snesup.fr/article/prerequis-selection-en-licence-des-fausses-evidences-aux-vrais-chiffres>), le gouvernement méprise une nouvelle fois les institutions démocratiques de ce pays. Imagine-t-on sérieusement que l'on puisse procéder ainsi en matière fiscale ou en matière pénale ?

Cette sélection qui désormais dit son nom est une tromperie en marche. Sa mise en œuvre placerait les universités devant un dilemme insurmontable. Soit les établissements écartent brutalement une partie des bacheliers/ères en contradiction avec le Code de l'Éducation, soit ils assisteraient, passivement, à la répartition des flux par les recteurs, chargés d'orienter par l'échec pour remplir des places, contre le projet même des lycéen.ne.s. Qui pense qu'une telle orientation pourrait contribuer de quelque manière que ce soit à l'amélioration de la réussite ? Quant aux moyens financiers et humains, le budget 2018 a d'ores et déjà montré que ce gouvernement ne comptait pas financer le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche à la hauteur des missions qui lui sont confiées par la loi.

Or, les CA des établissements doivent adopter en ce moment leur budget pour l'année civile 2018. À cette occasion, le SNESUP-FSU constate :

- que le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) n'est que partiellement compensé dans les dotations de l'État ;
- que la hausse de la démographie étudiante n'est pas prise en compte dans l'allocation des moyens ;
- que les « gels » de postes de fonctionnaires titulaires ou leur transformation en postes de contractuel.le.s ou de vacataires sont en hausse du fait des effets négatifs de l'autonomie budgétaire des universités, ce qui contribue à la dégradation des conditions de travail des personnels enseignants et administratifs. Si personne n'est irremplaçable, à l'université, personne n'est remplacé !

Abonder les postes, compenser totalement le GVT, prendre en compte l'augmentation de la population étudiante, améliorer les conditions de travail doit être la priorité du gouvernement pour un accueil digne des étudiant.e.s et pour leur réussite. Le renforcement du financement par appels à projets (Projet d'Investissement d'Avenir) ne répond pas à ces objectifs. Cela renforce les inégalités entre établissements et entre formations au sein d'un même établissement, sans garantir la pérennité des financements.

Augmenter la charge de travail des personnels avec ces nouvelles modalités d'entrée en licence, alors même que les conditions d'exercice de nos métiers empirent, n'est pas une solution acceptable. Dans un tel contexte, il sera humainement et matériellement impossible de renforcer les dispositifs d'accompagnement pour les étudiant.e.s en difficulté au cours de leur parcours universitaire.

Le SNESUP-FSU appelle les collègues :

- à soumettre des motions au CA de leur établissement pour voter contre le budget 2018 (**voir motion type jointe – à adapter en fonction de la situation financière de l'établissement**) ;
- à débattre du refus de mettre en œuvre des dispositions, notamment en refusant de remonter les attendus et toute information relative aux capacités d'accueil ;
- à soutenir les mobilisations qui s'organisent le 12 décembre, jour de la présentation du projet de loi à l'Assemblée nationale.

Voir l'appel intersyndical (<http://www.snesup.fr/article/mobiliser-contre-le-plan-etudiant-appel-interfederal-pour-le-12-decembre-2017-0>) :

Nos organisations confirment leur volonté de construire dans la durée la mobilisation nécessaire pour exiger le retrait des projets gouvernementaux.

Elles invitent les personnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, les étudiant.e.s, lycéen.ne.s et parents d'élèves à se réunir en assemblée générale pour définir les formes de leur mobilisation.

Elles soutiennent les mobilisations qui s'organiseront le 12 décembre, jour de présentation du projet de loi à l'Assemblée nationale. Elles appellent les personnels, les étudiant.e.s, les lycéen.ne.s, en particulier de la région parisienne, à organiser les délégations qui se rassembleront devant l'Assemblée nationale à 12h. ■

Suivez-nous !



[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SNESUPFSU/](https://www.facebook.com/SNESUPFSU/)



[HTTPS://TWITTER.COM/SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)